

Cochez dans le cadre de quel volet, vous faites votre demande :

- VOLET : planification**
 VOLET : réalisation

1. Renseignements sur la ruelle faisant l'objet de la demande

Emplacement de la ruelle :	
Ville	Province

2. Renseignements sur l'identité du ou des propriétaires

À compléter si le propriétaire est une personne physique

Nom de famille	Prénom	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	Courriel
Adresse du domicile (numéro, rue, appartement)			Ville
Province	Code postal	Téléphone	Autre téléphone poste Cellulaire
Nom de famille	Prénom	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	Courriel
Adresse du domicile (numéro, rue, appartement)			Ville
Province	Code postal	Téléphone	Autre téléphone poste Cellulaire
Nom de famille	Prénom	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	Courriel
Adresse du domicile (numéro, rue, appartement)			Ville
Province	Code postal	Téléphone	Autre téléphone poste Cellulaire

À compléter si une personne doit vous représenter auprès de la Ville dans ce processus (Joindre une procuration)

Nom du mandataire	Prénom	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	Courriel
Adresse du mandataire (numéro, rue, appartement)			Ville
Province	Code postal	Téléphone	Autre téléphone poste Cellulaire

3. Renseignements sur l'entreprise

À compléter si le propriétaire est une entreprise (Joindre les lettres patentes et une résolution désignant le signataire)

Raison sociale			
Adresse (numéro, rue, bureau)			Ville
Province	Code postal	Téléphone	poste Télécopieur
Nom du mandataire	Prénom	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	Courriel
Adresse du mandataire (numéro, rue, appartement)			Ville
Province	Code postal	Téléphone	Autre téléphone poste Cellulaire

4. Envoi de votre formulaire

Important - Joindre à votre formulaire les documents suivants.

VOLET : PLANIFICATION

1. Veuillez joindre une description du projet exposant la problématique actuelle, les objectifs visés et les résultats attendus ainsi qu'une description des travaux à être exécutés dans le cadre de ce projet sur tout terrain riverain de la ruelle visée par les travaux.
2. Fournir une preuve de propriété des trois propriétaires riverains (compte de taxes municipales de l'année en cours ou acte d'acquisition).

VOLET : RÉALISATION

Étape 1 :

- 1- Envoyer un chèque de **119,57 \$ taxes incluses** fait à l'ordre de « La Ville de Québec » pour couvrir les frais de base du traitement de la demande, tel que prévu à la table des droits exigibles.
- 2- Envoyer une copie du document par lequel 50 % +1 des propriétaires riverains de la ruelle visée par les travaux ont donné leur accord à une demande de subvention pour la réalisation de ceux-ci.

Étape 2 :

- 1- Envoyer deux soumissions détaillées présentant les renseignements suivants :
 - a. Une copie du contrat octroyé;
 - b. Le plan des travaux;
 - c. Le coût unitaire au mètre carré ou au mètre linéaire, selon le cas, de chaque matériau utilisé;
 - d. Les coûts des travaux d'aménagement paysager;
 - e. Le nom des sous-traitants et des fournisseurs de matériaux et de main-d'œuvre.
- 2- Preuve d'assurance valide, à être fournie par l'entrepreneur, pour la durée des travaux.
- 3- Une copie du permis délivré et des documents produits à son appui.

Retournez au : Service de la planification de l'aménagement
et de l'environnement
Division de la planification stratégique du territoire
295, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 3G8

**Des questions? Communiquez avec notre personnel.
Téléphone : 418 641-6186**

5. Signature du ou des propriétaires

Je déclare être propriétaire de l'immeuble et certifie que les renseignements fournis dans la présente demande sont vrais et complets.

Je comprends que toute somme due à la Ville (taxes ou autres) sera retranchée de la subvention.

Je reconnais avoir pris connaissance des obligations et exigences décrites dans le résumé du programme.

Conséquemment, je reconnais que tous les travaux exécutés avant la confirmation écrite de la subvention, ne sont pas admissibles au programme.

La délivrance d'un permis de construction ne constitue pas une confirmation de subvention.

Tout requérant qui fournit des renseignements rendant fausse, inexacte ou incomplète la demande d'aide financière perd les avantages de la subvention et doit rembourser la totalité de celle-ci.

Signé à :	Signature	Date : année mois jour
Signé à :	Signature	Date : année mois jour
Signé à :	Signature	Date : année mois jour